surance des prières reconnaissantes de tous les missionnaires oblats et de toutes les âmes qu'ils évangélisent.

Vous avez bien voulu, Monsieur le Président, me signaler la diminution des subsides accordés à nos missions par suite d'une différence dans les ressources de l'Œuvre.

Malgré les besoins urgents de nos diverses missions, nous serons donc obligés de répartir proportionnellement entre toutes la diminution qui les affecte.

Quant à la différence en moins dans les ressources générales de l'Œuvre, elle ne m'a pas échappé lors de la publication du Compte rendu de l'année 1908. J'ai même cru devoir, par une circulaire adressée à toute la Congrégation, appeler l'attention de nos Pères, d'une manière toute spéciale, sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Très vif est mon désir de voir nos missionnaires redoubler de zèle dans cette forme d'apostolat, et montrer, non seulement par des prières mais encore par une action féconde, la reconnaissance dont ils sont animés. Je me permets, vénéré Monsieur, de vous adresser un exemplaire de cette circulaire générale.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Président, l'hommage de mon affectueuse gratitude en N.-S. et M. I.

† A. DONTENWILL, O. M. I.

Archev. de Ptolémaïs, Sup. gén.

Erection du vicariat des Missions du Yukon.

Par décision du 12 juin 1909, Monseigneur le Supérieur général a érigé le nouveau vicariat des Missions du Yukon. (Canada.)

Une circulaire adressée à ce sujet aux Oblats des vicariats du Mackensie et de la Colombie britannique rappelle d'abord le décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande qui a créé et délimité la Préfecture apostolique du Yukon, l'a confiée à notre Congrégation et a désigné le

R. P. Emile Bunoz, O. M. I., comme supérieur de la nouvelle circonscription ecclésiastique.

La circulaire continue ainsi : « De l'avis de nos Assistants, nous avons pensé que le moment était venu d'imiter l'action de la Sacrée Congrégation de la Propagande et d'ériger, au point de vue religieux, un vicariat des Missions dont les limites seraient celles de la nouvelle Préfecture apostolique.

Nous avons pensé aussi que, pour faire fleurir, dans ce vicariat, la vie religieuse et apostolique telle que la concevait notre vénéré Fondateur et telle que la décrivent nos saintes Règles, nous ne pouvions pas trouver un religieux plus capable que le R. P. Bunoz, honoré déjà de la confiance de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Nous lui confions donc la charge de Vicaire des Missions, avec la ferme assurance qu'il travaillera de tout son pouvoir à maintenir dans toute leur ferveur et la vie religieuse et la vie apostolique.

Tous les Pères qui exercent le saint ministère sur le territoire de la Préfecture du Yukon sont mis sous sa direction. Ils l'accueilleront comme le représentant de Dieu, et, par leur docilité et leur dévouement, ils lui faciliteront l'accomplissement de sa tâche que le développement religieux de la Préfecture rendra plus laborieux encore dans l'avenir que par le passé.

Nous demandons au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur, par l'intercession de notre Mère Immaculée, une bénédiction spéciale pour le nouveau vicariat et pour tous les ouvriers évangéliques qui l'ont déjà fécondé par leurs fatigues et par leurs sueurs. »



La mort réelle et la mort apparente.

Expérience du Frère Célestin Guillet, o. m. i.

Le livre du R. P. J.-B. Ferrères, *S. J.*, traduit de l'espagnol, édité et augmenté de nombreux appendices par le